

## COMMUNE DE FREHEL

### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 17 décembre 2024

Date de convocation : 13 décembre 2024

Date d'affichage : 13 décembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Nombre de Conseillers présents : 13

Nombre de Conseillers votants : 14

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, MEHOUAS, CUCULI, BRIARD, DURAND, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme NABUCET pouvoir à Mme DURAND, M SECRETAIN

Etaient absents : MM RENOUARDIERE, BELLANGER, LEMOINE

M DALLET est nommé secrétaire.

**RAPPORTEUR** : Mme CHATELLIER

#### **DELIBERATION N°2024-2-072 : Sensation Bretagne – Place aux Mômes 2025**

Par délibération n°2023-2-065 du 25 octobre 2023, Madame le Maire avait été autorisée à engager toutes les démarches nécessaires auprès de Sensation Bretagne pour l'organisation d'un spectacle pendant les vacances 2024 de Printemps et celles d'Automne dans le cadre du dispositif « Place aux Mômes ».

Il est proposé de reconduire cette action pour l'année 2025.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**AUTORISE** Madame le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et signer tous documents afférents auprès de Sensation Bretagne pour l'organisation d'un spectacle pendant les vacances 2025 de Printemps et celles d'Automne dans le cadre du dispositif « Place aux Mômes ».

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Rennes (par voie postale à Hôtel de Bizien, 3 Contour de la Motte CS44416, 35044 Rennes Cedex ou par voie dématérialisée via l'application « Télécours citoyens » sur le sitewww.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Maire,

Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Yves DALLET

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 19/12/2024

Le Maire,

Michèle MOISAN